

www.ens-lyon.fr





Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes. Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.	
© Ecole normale supérieure de Lyon 15 parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 Fax +33 (0)4 37 37 60 60	

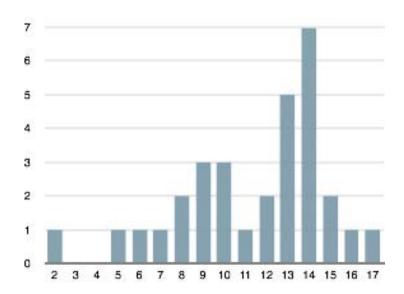
# Série Sciences économiques et sociales

**Ecrit** 

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

## Économie



Le jury a auditionné cette année 31 candidats, soit deux de moins que l'an dernier (33), alors que la publication avancée des résultats d'admission des autres Ecoles Normales Supérieures aurait pu faire anticiper une érosion bien plus importante. Les notes délivrées se sont échelonnées de 2/20 à 17/20 (note obtenue par une seule candidate), avec une moyenne de 11,41 (en légère diminution comparée aux 11,84 de l'an passé). L'écart-type baisse plus franchement puisqu'il se situe à 3,48 contre 4 l'an passé. Ce resserrement des notes est également visible dans le relativement faible nombre de notes supérieures ou égales à 15, quatre contre neuf l'an passé. La répartition des notes est reportée dans le graphique ce-dessous et illustre le fait qu'un bon tiers des candidats a obtenu la note de 13 ou 14

L'épreuve est fondée sur un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier tiré au sort. Pour autant, la durée de l'exposé n'est pas, en elle même, un critère d'évaluation essentiel. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Les candidats ont fait preuve d'une bonne gestion du temps puisqu'il est à noter que, cette année, le jury n'a pas eu besoin d'interrompre une présentation pour dépassement du temps imparti. Le nombre de candidats qui n'avaient pas assez de matière pour un exposé suffisamment long a été également très faible. L'essentiel des différences de notes est donc attribuable au contenu des exposés et des réponses lors de l'entretien.

Le jury a cru remarquer que, contrairement aux récentes années passées, un nombre plus important de candidats se sont trop peu conformés au cadre formel de l'exercice. Dans ce cas, l'introduction ne laissait pas entrevoir de problématique bien définie et encore moins une annonce de plan. L'effort de structuration souligné dans les précédents

rapports semble donc avoir connu une pause cette année. Ceux qui avaient respecté cette première partie de l'exercice sont toutefois également bien rentrés dans le cadre de la suite avec des énoncés explicites des titres de section ou paragraphe et en faisant apparaître clairement des clivages fondamentaux. Un effort notable d'articulation des parties de l'exposé entre elles était évident pour ces candidats. Enfin, dans l'ensemble, les candidats font preuve d'une aisance à l'oral, ce qui facilite grandement l'écoute des exposés et la discussion avec le jury.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayent les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer. Le jury rappelle donc que les documents sont une aide proposée aux candidats mais qu'ils ne sont ni tenus de les utiliser tous, ni censés faire reposer l'ensemble des éléments de l'exposé sur les seuls documents. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont réussi à s'appuyer sur les documents tout en apportant des éléments théoriques ou empiriques qui les complètent et les éclairent. Cet effort doit être un souci constant afin de ne pas limiter l'épreuve à commentaire de documents. Le jury rappelle également à toutes fins utiles que les candidats disposent d'un tableau qu'ils peuvent utiliser pour des graphiques ou des figures qui viendraient étayer leur présentation.

De la même manière, sauf si le sujet proposé y invite explicitement, les exposés purement théoriques ne répondent pas aux attentes du jury. Ce dernier attend des candidats qu'ils démontrent une capacité à comprendre les éléments théoriques du programme, et à les mobiliser pour analyser un problème économique qui possède un ancrage dans la réalité. Cette année encore, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les rapports du Conseil d'Analyse Économique (<a href="http://www.cae.gouv.fr/">http://www.cae.gouv.fr/</a>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

La méconnaissance de certains grands auteurs et débats historiques de la pensée économique (débats qui n'ont rien perdu de leur actualité) reste l'un des points faibles de nombre de candidats. Il en est de même pour certains concepts clefs à la base de l'économie moderne et qui semblent mal assimilés. Il est par exemple étonnant que le concept de productivité soit si peu spontanément utilisé dans des présentations qui semblent souvent faire l'hypothèse que les gains de productivité n'existent pas. Ce n'est souvent que lors des questions de la seconde partie de l'exercice que les candidats, aiguillés par les questions du jury, se remémorent l'importance de ces enjeux.

## Bibliographie indicative:

Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, De Boeck, 2004

Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 4ème Ed., 2007.

Pierre Cahuc et André Zylberberg, Le chômage : fatalité ou nécessité ?, Flammarion, 2004

Pierre Cahuc et André Zylberberg, La microéconomie du marché du travail, La découverte, 2003

Daniel Cohen, Les infortunes de la postérité. – Julliard, 2002.

Daniel Cohen, Richesse du monde, pauvreté des nations. - Flammarion, 1997

Jean Gabszewicz., La concurrence imparfaite, La Découverte, 1994

Roger Guesnerie, L'économie de marché, collection Dominos, Flammarion, 1996.

Edmond Malinvaud, Voies de la recherche macroéconomique, Odile Jacob, 1991.

Pierre Picard, Microéconomie, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.

Pierre Picard et Bruno Jullien, Microéconomie, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002

Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.

Charles Prou et Bernard Walliser, La science économique, Editions du Seuil,1988.

Bernard Salanié, L'économie sans tabou, Le Pommier, 2004.

Bernard Salanié, Microéconomie : les défaillances du marché, Economica, 1998

Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, Principes d'économie moderne, De Boeck, 2004.

Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 1, Economica, 1993

Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 2, Economica, 1995

Hal R. Varian, Introduction à la microéconomie, De Boeck, 2002

Charles Wyplosz et Michael Burda, Macroéconomie, Une perspective européenne, De Boeck, 4ème Ed., 2006.

# Sociologie

Le jury a entendu cette année 32 candidats. Les notes vont de 05/20 à 18/20, avec une moyenne à 13,06 et un écart type de 3,37. La répartition des notes est la suivante : 05/20 (un candidat) ; 06/20 (un candidat); 08/20 (trois candidats) ; 09/20 (un candidat) ; 11/20 (deux candidats) ; 12/20 (trois candidats) ; 13/20 (cinq candidats); 14/20 (trois candidats) ; 15/20 (quatre candidats) ; 16/20 (cinq candidats) ; 17/20 (trois candidats) ; 18/20 (un candidat).

Pour la troisième année consécutive, les candidats avaient à préparer une présentation à partir de dossiers tirés au sort. Ces dossiers étaient composés de deux à trois documents (selon leur longueur ou leur difficulté) de différents types : données statistiques (tableaux ou graphiques), extraits d'entretiens ou d'analyses de cas, passages d'ouvrages théoriques classiques ou récents, comptes-rendus d'enquêtes, etc. Ces documents étaient reliés, au sein de chaque dossier par un titre renvoyant à une ou plusieurs dimensions du programme.

Il était attendu des candidats qu'ils parviennent à élaborer une problématique, ossature de leur présentation (et qui doit être clairement exposée comme telle), à partir de ces dossiers. Cette problématique était parfois indiquée dans le libellé du dossier, mais il revenait au candidat de la formuler et d'en montrer la pertinence.

L'exercice, lorsqu'il était particulièrement réussi, consistait à trouver un certain équilibre entre utilisation des documents et recours aux connaissances sociologiques du candidat, les premiers ne devant pas être de simples « prétextes » aux secondes mais devant constituer une « matière à réflexion » à part entière. La maîtrise de connaissances de différents pans du programme par les candidats, perceptible dans leur présentation comme dans les réponses apportées aux questions des membres du jury, lorsqu'elle était associée à un usage pertinent des documents, a donné lieu dans plusieurs cas à des notes supérieures à 15. Les candidats qui ont commenté les méthodes employées ont également été valorisés. Enfin, s'il le juge, le candidat ne doit pas hésiter à critiquer ou montrer les limites des documents proposés, de façon bien évidemment argumentée.

A l'inverse les plus « mauvaises » prestations (rappelons que cela est relatif à la qualité globale des candidats) portaient la marque de connaissances sociologiques lacunaires ou mal maîtrisées et d'une lecture non pertinente des documents (les deux étant souvent liés). Les défauts les plus fréquents ont été : des oppositions trop tranchées (nouveaux mouvements sociaux versus anciens ; éclectisme/univorisme;...), des généralisations (LA famille, LA société...), des perspectives trop chronologiques, plutôt que sociologiques,qui organisent le plan selon l'histoire du champ sociologique plutôt que selon une problématique. De façon transversale à tous les sujets, les références doivent être précises, et il faut absolument éviter le « certains disent que », « des auteurs ont dit que », qui, forcément, appelleront des demandes de précision lors des questions. Les documents doivent être cités tout au long de l'exposé, et il a été dommage d'attendre parfois dix minutes avant la première mention d'un document du dossier.

Quelques candidats ont également fait des contre-sens sur les documents. C'est notamment le cas lors de l'interprétation de tableaux statistiques mais aussi d'extraits d'entretien ou encore de lecture sans doute trop rapide de textes conduisant des candidats à attribuer à certains auteurs des thèses et des positionnements mal compris (cf Lahire et l'individualisme). Les jugements de valeur (« à l'emporte pièce ») à l'égard des pratiques et représentations domestiques, culturelles, politiques présentées dans les documents, préjudiciables aux candidats ont été beaucoup plus rares qu'à la session précédente, même si des jugements légitimistes ont encore été à déplorer sur les sujets portant sur les pratiques culturelles notamment (la lecture du Monde étant ainsi définie comme une « lecture pure », dont on se demande bien ce qu'elle peut vouloir dire) et les attitudes plus relativistes et compréhensives dont ont fait preuve les candidats cette année ont été appréciées.

Rappelons enfin que les questions posées à l'issue de la présentation n'ont pas pour objectif de déstabiliser les candidats. Pour autant, il pouvait être dommageable de ne pas tenter d'y répondre vraiment d'autant qu'elles sont conçues comme devant permettre au candidat de corriger des inexactitudes, de compléter ses références, de revenir sur des points oubliés. On rappelle aux candidats qu'ils peuvent prendre un moment de réflexion avant de répondre.

# Géographie

Le jury a écouté cette année 6 candidats. Les notes se sont échelonnées de 8 à 15/20, 2 candidats ont reçu la note de 15/20. Par le jeu du tirage par les candidats, seules des cartes au 1/25000° ont fait l'objet d'exposé. Compte tenu de la politique de publication et de mise à jour de l'IGN, le jury attire l'attention des candidats sur le fait que les cartes à l'échelle 1/25000° et notamment les TOP25 seront dominantes. Cette année, les candidats ont commenté les cartes suivantes : île d'Yeu, Clermont-Creil, Thonon-Evian, Nyons, La Verpillère, Bonifacio, accompagnées de document variés (photo, tableaux statistiques, carte issue de SCOT ou de PRU...). Pour bien analyser ces feuilles de grande dimension, le jury rappelle qu'il faut savoir prendre du recul au sens propre et au sens figuré. Il s'agit de bien localiser la carte : les atlas et les cartes affichées dans les salles de préparation et de passage sont précieux pour localiser précisément mais aussi pour sortir du strict cadre de la carte (La Verpillère- l'île d'Abeau entre Lyon et Grenoble et Chambéry par exemple), car paradoxalement, la feuille est grande mais l'espace couvert plutôt réduit. La mesure des phénomènes est essentielle : parler de périphérie sur la carte de Thonon-Evian n'a pas grand sens, la frontière n'est par forcément un bout du monde, surtout avec la Suisse!

Le jury attend une introduction construite, s'appuyant sur une localisation précise, la présentation des principaux enjeux de l'espace représenté et une problématique. Le document d'accompagnement aide à la construire et constitue donc une entrée privilégiée pour comprendre l'espace couvert par une TOP25.

Le jury relève la précision du vocabulaire des candidats : le littoral vendéen n'est pas franchement en phase de reconversion touristique mais plutôt de développement. Cette année, le vocabulaire de la morphologie urbaine a manqué de rigueur et de précision sur les lotissements pavillonnaires (Creil, la Verpillère) et quand bien même les formes spatiales se ressemblent dans le périurbain et sur la côte vendéenne, les usages s'en dissocient entre résidence principale d'actifs pendulaires et résidence secondaire d'un séjour estival. Enfin, les documents, d'origine statistique notamment, doivent permettre de préciser une analyse de la carte (emplois dans l'usine des eaux d'Evian) et de recontextualiser le phénomène observé par des chiffres clés et des ordres de grandeur s'agissant de la France (part des exploitants agricoles dans l'emploi sur la carte de Nyons).

## **Histoire contemporaine**

Le jury a entendu cette année 23 exposés qui ont été notés de 05/20 à 17/20. L'impression générale de cette session 2012 est meilleure que celle des années précédentes, et le jury se félicite de l'effort fait par les candidat-e-s pour tenir compte des remarques des rapports antérieurs. Les introductions sont mieux structurées, l'annonce des problématiques est plus claire, le temps de parole toujours fixé à 20 minutes a été mieux respecté, les candidat-e-s se sont efforcé-e-s de donner des exemples concrets. Cependant, si aucune « catastrophe » n'est à déplorer, une seule très bonne prestation a été remarquée.

En effet, bien que les exposés aient été globalement plus équilibrés, certaines dernières parties ont encore été sacrifiées et n'ont occupé que 2 à 3 minutes du temps de parole. Le jury remarque par ailleurs que les sujets posés ont donné lieu soit à des prestations décevantes sur des questions considérées comme très classiques (La mondialisation des échanges depuis la fin du XIXe siècle, Le Tiers monde des années 1950 aux années 1980, la France de Vichy, La construction européenne de 1948 à 1992), soit à des exposés plus convaincants sur des sujets pouvant apparaître comme plus originaux (Voter en France depuis 1945, l'Etat français, un Etat laïc ?). Les notes des candidats sont ainsi parfois les mêmes, mais pour des raisons très différentes. Sur les sujets dits « classiques », les candidat-e-s ont des connaissances trop fragiles tant en histoire politique, économique que sociale. Le jury attend des exposés nourris, précis, et qui ne fassent pas l'impasse sur l'essentiel, même si le temps de parole ne permet évidemment pas de tout dire. C'est pourquoi le jury tient à rappeler l'importance de l'entretien qui suit l'exposé, et qui a donné lieu cette année plus souvent à l'effondrement des candidats (les principales étapes de la libération de la France en 1944-1945 sont ainsi oubliées), qu'à de très bonnes réponses, qui permettent de redresser un exposé un peu faible. Le jury encourage toujours les candidats à bien définir les termes du sujet en introduction (ainsi de la différence entre « étrangers » et « immigrés », ou des « patrons »), à prendre les sujets dans leur acception la plus large, et à revoir ce que l'on pourrait appeler les fondamentaux et qui sont sensés être connus depuis le lycée : il est étonnant que les noms de Nehru ou de Soekarno ne puissent être cités à propos du Tiers monde, que la date du débarquement de Normandie en 1944 soit inconnue, que l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE soit datée de 1975, que les relations entre la Chine et l'URSS ne soient pas traitées dans un sujet sur l'URSS et le monde depuis 1922. Sans avoir une approche strictement événementielle de l'histoire, le jury entend vérifier auprès des candidats que les connaissances de base sont acquises.

## Langues vivantes

#### Allemand

Le jury a entendu cette année 5 candidats en explication de texte allemand contemporain hors programme. Les exposés ont obtenu des notes allant de 05/20 à 14/20. La note de 05/20 a été attribuée en dépit d'un très bon niveau de langue, le commentaire se contentant de paraphraser le texte en 13 minutes, le contexte historique étant complètement ignoré, et la candidate n'essayant même pas de répondre aux questions du jury.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle germanophone (cette année : *Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel, ParisBerlin, Deutschlandradio*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient un large champ de civilisation contemporaine. Il s'agissait majoritairement de sujets d'actualité politique (affaire Wulff, relations franco-allemandes, politique énergétique, montée de l'extrême-droite, le parti des pirates, politique de l'emploi et politique de naturalisation) ainsi que de sujets de société (sport et politique, système universitaire).

L'épreuve dure une demi-heure, et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury insiste sur l'importance de la lecture qui fait partie intégrante de l'épreuve et qui a été trop souvent négligée. Le candidat n'est pas obligé de commencer par elle, mais il est préférable de la placer avant le développement proprement dit. Le candidat sélectionne librement le passage qu'il désire lire, mais il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. La lecture ne saurait se résumer à une très courte citation du texte. Le jury regrette que les candidats n'aient pas suivi ces conseils, déjà prodigués dans le rapport de la session 2011.

Pour cette première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégageant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. Selon la méthode retenue, deux écueils sont à éviter : un commentaire qui oublie le texte et se transforme en un résumé des connaissances apprises pendant l'année, ou au contraire une répétition des idées du texte sans le moindre commentaire. Cette année, l'écueil le plus souvent rencontré a été le second. Le jury rappelle la nécessité de bien prendre en compte, en étudiant les stratégies argumentatives, le ton ou le style employés par les auteurs.

Cette première partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury d'une dizaine de minutes. Il n'est jamais destiné à déstabiliser le candidat, mais lui permet au contraire de corriger, préciser, nuancer son explication, ou de revenir sur un élément qu'il aurait négligé. Il peut être également l'occasion d'un dialogue avec le jury pour approfondir une analyse, établir des parallèles ou pointer des différences. Le jury a été surpris par l'absence de réactivité d'une candidate qui n'a pas fait l'effort de répondre à ses questions. La capacité à dialoguer avec le jury est pourtant un élément important pour l'évaluation. Le jury attend par ailleurs du candidat qu'il réponde aux questions sans noyer ses réponses dans un flot ininterrompu qui donne l'impression qu'il cherche à gagner du temps pour éviter d'autres questions.

Le jury a pu apprécier cette année des présentations claires et bien construites, appuyées sur de solides connaissances. Il salue particulièrement le travail de contextualisation fourni par un candidat qui a été capable de nourrir son explication de texte par un apport de connaissances historiques, littéraires et sociologiques approfondies. Dans la plupart des cas, la bonne, voire très bonne connaissance de l'actualité des pays germanophones, ainsi que la maîtrise du temps imparti ont impressionné le jury et témoignent du sérieux avec lequel cette épreuve a été préparée.

En revanche, le niveau linguistique des candidats de cette session s'est avéré décevant, et parfois inquiétant. On attend des candidats qu'ils maîtrisent les verbes forts (\*vorgelest pour vorgelesen, \*beschreibt pour beschrieben, \*gelässt pour gelassen...), les conjugaisons de la 3<sup>e</sup> personne du singulier au présent de l'indicatif, les pluriels (qui ne se terminent pas tous en -en en allemand) ou encore les cas exigés par certaines prépositions (seit, mit, in, ...). Le jury a également noté chez plusieurs candidats des problèmes de prononciation qui gênaient la bonne compréhension de leur propos, ainsi que des erreurs d'accentuation sur des mots ou des phrases.

## **Anglais**

Nombre de candidats interrogés : 25

```
Répartition des notes : 4 (1); 5 (1); 6 (2); 7 (2); 8 (1); 9 (1); 10 (3); 11 (2); 12 (2); 13 (2); 14 (2); 15 (2); 16 (2); 17 (2);
```

Moyenne de l'épreuve : 11,12/20 (écart-type : 3,9)

Comme les années passées, les articles proposés cette année portaient sur l'actualité politique, sociale et culturelle de l'année écoulée en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Extraits de publications variées, parfois des sites web correspondants, le jury les a sélectionnés en fonction de leur intérêt et de leur actualité. Les articles sélectionnés ne comportaient pas de coupures internes. Plusieurs étaient entiers. Parmi les sujets abordés figuraient, pour les Etats-Unis, la production des manuels scolaires au Texas, l'éviction de la présidente de l'Université de Virginie, le positionnement de l'administration Obama à quelques mois des nouvelles élections, l'obésité, la communauté latino, la foi mormone du candidat Mitt Romney, Occupy Wall Street, le Tea Party, la célébration du 4 juillet; pour la Grande-Bretagne, la politique sociale du gouvernement, la situation des écoles et des universités, le jubilé de la reine, la sécurité, l'immigration, les questions raciales, le mariage homosexuel, la justice des mineurs, l'utilisation des réseaux sociaux pour le recrutement des jeunes. La publication des articles s'étalait sur toute l'année, avec une concentration sur le printemps. Le format des textes était d'une longueur d'environ une page en format A4, ce qui correspondait à des textes pouvant aller de 700 à 900 mots environ.

#### Attentes du jury :

L'épreuve dure 30 minutes. Elle est composée de deux moments : 1) une analyse du texte par le/la candidat/e, d'une durée de vingt minutes environ, analyse qui comprend un compte rendu et un commentaire organisé, les deux parties devant être clairement différenciées ; 2) un entretien d'environ dix minutes avec le jury, au cours duquel le jury ne cherche pas à « piéger » le candidat mais bien plutôt à tester sa capacité à réagir spontanément ; l'entretien peut être l'occasion pour le jury d'offrir au/à la candidat/e un moyen de corriger une erreur ou d'aborder un aspect du texte qui avait été ignoré, ou encore d'approfondir un aspect. Rappelons qu'au cours de l'analyse, un bref extrait de l'article (par bref, entendons un ou deux paragraphes) doit être lu, ce qu'a curieusement omis de faire un grand nombre de candidats cette année. Le jury apprécie le fait que le choix de l'extrait soit justifié par le candidat.

Au cours de l'épreuve, il s'agit pour le jury d'évaluer plusieurs compétences. D'abord, le/la candidate doit faire la preuve d'une bonne compréhension du texte de presse proposé et de sa thématique. Il/elle doit ensuite montrer qu'il/elle est en mesure de discuter de façon critique les questions culturelles auxquelles l'article se rapporte, mais également certains des enjeux qui l'animent, en particulier la construction de l'argumentation, l'expression d'un point de vue (par le biais d'un raisonnement, mais aussi fréquemment de l'usage d'un certain vocabulaire ou encore d'un certain registre), point de vue qui peut dépendre d'une ligne éditoriale, l'engagement éventuel de l'auteur du texte (qui n'est pas nécessairement un homme, ni un journaliste...) dans un débat existant. Enfin, le/a candidate doit s'exprimer dans un anglais riche. Le débit ne doit pas être trop rapide. Le/la candidat/e, par exemple, doit veiller à ce que le plan de son analyse soit énoncé suffisamment clairement pour que le jury ait le temps d'en prendre note. Les candidats doivent pouvoir élaborer des phrases complexes à partir de notes succinctes. L'intonation doit être naturelle, propre à maintenir l'attention de l'auditoire. Les candidats doivent se méfier de l'irruption inopportune de mots français dans leur propos. Le jury a entendu cette année plusieurs « enfin »...

La nature du texte étudié doit nécessairement être identifiée. L'enquête, le reportage, l'analyse doivent pouvoir être distingués de l'éditorial, de l'article d'opinion ou encore de la chronique (le terme américain *op-ed* doit ainsi être connu; la presse britannique privilégiant les termes *comment* ou *opinion*). Comme l'an dernier, on peut regretter que les candidats ne semblent pas toujours être conscients de la spécificité du support, à savoir l'article de presse, lequel se trouve placé dans une rubrique (*politics*, *world*, *society*, *business*, *culture*, *sports*, *opinion*, etc.). Ainsi cette année, le jury a pu constater avec un certain étonnement que trop peu de candidats citaient la source de l'article, omission qui pouvait les empêcher de développer un argumentaire critique, l'article étant appréhendé sans le recul nécessaire. Les candidats doivent en outre être en mesure d'indiquer s'ils ont à faire à un extrait ou à un texte dans son entier (ce qui peut être par exemple le cas de la plupart des articles d'opinion). L'aspect visuel du texte doit être évoqué. On pense par exemple à la présence de photos, au fait que soit présentée une photocopie de l'article dans sa version imprimée, ou bien au contraire une version imprimée d'une page web. Le paratexte doit ainsi être décrit et commenté. Cela est toutefois trop souvent passé sous silence.

L'élucidation du texte et le commentaire qui la complète doivent par ailleurs être enrichis par des connaissances précises sur les sociétés britannique et américaine, plusieurs articles, américains notamment, comportant des références explicites à l'histoire du pays (par exemple, dans le cas des Etats-Unis, le mouvement pour les droits civils, bien sûr, mais aussi la révolution et l'indépendance des colonies, la guerre de Sécession ou encore le New Deal). Le jury n'exige pas des connaissances pointues, mais s'attend à ce que le candidat ait une culture générale vaste. La religion, dont on connaît

l'importance culturelle aux Etats-Unis, mais aussi en Grande Bretagne notamment en relation aux questions d'immigration, ne doit pas être un thème négligé.

De manière à ce que l'article puisse être analysé dans son épaisseur, c'est-à-dire en tant qu'article de presse, avec la distance critique nécessaire, la lecture régulière, tout au long de l'année, de la presse britannique et américaine est indispensable. Cela permet non seulement de se tenir au courant de l'actualité, mais aussi de se familiariser avec les lignes éditoriales des grands périodiques. Cela permet par exemple de bien distinguer le *Washington Post*, quotidien de droite centriste, du *Washington Times* (fondé par la secte Moon) de tendance partisane et conservatrice très marquée; ou encore d'identifier correctement la page Bagehot consacrée à la politique britannique dans l'hebdomadaire *The Economist* et nommée ainsi en hommage au journaliste du XIXe siècle, Walter Bagehot.

Concernant la maîtrise de la langue, notons, parmi les fautes récurrentes, deux erreurs grammaticales trop fréquentes, inacceptables à ce niveau : every suivi d'un pluriel (au lieu d'un singulier) et des adjectifs portant la marque du pluriel. On rappellera que l'on dit American society (et non \*the American society), que \*according to me ne s'emploie pas, pas plus que \*in a first/second/third time ou point ou \*as a conclusion. Le jury a entendu de nombreuses erreurs sur la prononciation de mots (voyelles ou accents toniques) aussi fréquents que because, great, Britain, idea, study, consider, college, develop, comparison, knowledge, focus, analysis, difficulty. Il a par contre eu le plaisir d'entendre plusieurs candidats employer à propos des expressions telles que to shed light on, willing to, what is at stake, to engage political responsibility, part and parcel of, in jeopardy, so to speak, less likely to, to take stock of, pour ne donner que quelques exemples. Le jury encourage les candidats à avoir plus souvent recours aux mots de liaison tels que therefore, in contrast with, however, yet, etc.

Si certains candidats n'ont pu cette année donner le meilleur d'eux-mêmes, d'autres ont su tirer parti du texte qui leur avait été proposé, en s'exprimant dans un anglais authentique et agréable à entendre, en respectant les règles de l'épreuve (celle concernant sa durée notamment), et en faisant montre d'une culture générale et d'un recul critique d'une grande qualité. Le jury a ainsi pu prendre grand intérêt à plusieurs entretiens, au cours desquels de vraies discussions ont pu parfois s'engager.

#### **Recommandations bibliographiques:**

John, Peter et Pierre Lurbe. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010. Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.

Lacorne, Denis, dir. Les États-Unis. Paris: Fayard, 2006.

Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

Mioche, Antoine. Les grandes dates de l'histoire britannique. Paris : Hachette, 2010. Lagayette, Pierre. Les grandes dates de l'histoire américaine. Paris : Hachette, 2010.

La rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* (<a href="http://www.courrierinternational.com/sources\_overview">http://www.courrierinternational.com/sources\_overview</a>). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.



15 parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 Fax +33 (0)4 37 37 60 60

# http://www.ens-lyon.fr

rubrique « Admissions »
puis « Admission sur concours »
rubrique « Lettres et sciences humaines »
admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409